

# Délibération n° 2018-04-04

Extrait du registre des délibérations  
 du conseil communautaire du 20 septembre 2018

**Objet**

Avis sur les rapports annuels 2017 du réseau de chaleur biomasse d'Ardes-sur-Couze, du village vacances « Le Cézallier » à Ardes-sur-Couze et de la station de vente de carburants du Vernet-la-Varenne

**Rapporteur**

CHASSANY Georges

**Date de convocation**

13 septembre 2018

**Date d'affichage du compte rendu**

28 septembre 2018

**Nombre de conseillers**

En exercice : 126  
 Présents : 87  
 Votants : 101  
 Pour : 101  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 20 septembre à 20h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
	BACQUET Jean-Paul	
		BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge		BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
	BESSEYRE Fabien	BESSON Jean-Louis
	BONNAFOUX Daniel	BOURG François
BOURGNE Françoise	BOYER Elie	BRONNER Ulrick
BRUN Pascale		CHABAUD Christian
CHALLET Vincent	CHANAL Jean-Paul	
CHANY Georgette	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
CHAZALON Robert		CODRON Maryse
COLLET Jean-Pierre		CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
		CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude	DALMAS André	
		DESIGNES Jean
DRUELLE Jean-Claude		DUBOST Philippe
DYNDAS Eric	EMIREN Bernard	ESPEIL Michel
FANJUL José	FONTANIVE Pierrette	
GARNAVAULT Philippe	GAUDRIAULT Damien	
GELLY Guy		GOUEZEC Jean-François
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
JOLIVET Sylvie	KAROUTZOS Christian	LABUSSIÈRE Jean-Marc
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria
		LIVET Bertrand
	MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René
MARTINANT Pierre		MASSEBOEUF Claude
MEALLET Roger-Jean	MONTABRUT Paulette	
NICOLLET Michel	OLIVIER Christian	PAGESSE Pierre
PAILLONCY Brigitte	PELISSIER Patrick	
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	PETILH Sandra
PIERZCHALA Freddie	POMEL Michel	PRADIER Laurent
RAVEL Pierre	RKINA Mohamed	
	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal	ROUX Bernard	SAUTEREAU Catherine
SAUVANT Jean-Pierre	SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard
THEVENET Emilie	TINET Georges	TOULOUZE Michel
VARISCHETTI Martine	VEISSIERE Bernard	

Absents ayant donné pouvoir (14) : BARRAUD Bertrand à KAROUTSOS Christian, BASTIEN Gérard à HERBST Nadine, BERTHELOT Pascal à RODDIER Gilles, BLANJARD Michel à NICOLLET Michel, BRUNETTI Graziella à PEREIRA-MAURIAT Christine, COSTON Marie à BRONNER Ulrich, DENAIVES Catherine à BACQUET Jean-Paul, DESGEORGES André à MARTINANT Pierre, DUBESSY Florence à VARISCHETTI Martine, GAUTHIER Isabelle à JAMON Marc, GREGORIS Cécile à DESVIGNES Jean, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRE Annick, PELOU Michel à MAHOUDEAUX Gaëlle, SALVINI Luc à ALETON Danielle.

Absents représentés (7) : CONTOUX Michel, CREGUT François, ESBELIN Nicole, FRAISSE Jean-Luc, LETELLIER Josiane, NUÑEZ Aurélia, ROCHETTE Christophe.

Absents (25) : ASTIER Raymond, BARBET Laurent, BARDY André, BERENBAUM Emeric, BERNARD Jean-Paul, CHANIMBAUD Lionel, CHEYNOUX Gérard, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, FRADIN Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, HERCEGFI Serge, LE GAL Claude, LEGENDRE Denis, LENEGRE Jean-Louis, LEROY Véronique, MAERTEN Christian, MARUCA Vincent, MOREL Jacques, ROCHE Roger, ROUBERTOU Didier, TIXIER Luc, ZANIN Nathalie.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie.

**VU** le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1411-3 ;

**VU** l'avis de la commission consultative des services publics locaux en date du 6 septembre 2018 ;

**VU** les rapports annuels 2017 du réseau de chaleur biomasse d'Ardes-sur-Couze, du village vacances « Le Cézallier » à Ardes-sur-Couze et de la station de vente de carburants du Vernet-la-Varenne ci-annexés ;

**CONSIDÉRANT** que le Président de l'établissement public de coopération intercommunale doit présenter à son assemblée délibérante les rapports annuels des délégataires comportant, notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de délégation de services publics et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services ;

**CONSIDÉRANT** que ces rapports permettent aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution des services publics délégués ;

**CONSIDÉRANT** que ces rapports concernent le réseau de chaleur biomasse d'Ardes-sur-Couze, la gestion du village vacances « Le Cézallier » à Ardes-sur-Couze et la gestion de la station-service du Vernet-la-Varenne ;

**Les membres du conseil communautaire, oui l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, prennent acte à l'unanimité des rapports 2017 annexés à la présente délibération.**

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire  
Issoire, le 05/10/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 05/10/2018